

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2026

CADRE D'EMPLOIS des TECHNICIENS TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE de technicien principal de 1ère classe

Le Maire de TAISSY

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des TECHNICIENS TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. LABE Frédéric	technicien principal de 2ème classe	technicien principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0



Fait à Taissy.....

le 09/10/2026

Le Maire (ou le Président)